**1) L’audit est :**

Réponses correctes : A, B et C

- **A. Une inspection : Vrai.** L’audit peut comporter des opérations d’inspection.
- **B. Une vérification : Vrai.** Il consiste notamment à vérifier des informations et des procédures.
- **C. Un examen professionnel : Vrai.** Il s’agit d’un examen méthodique et indépendant réalisé selon des normes professionnelles.
- **D. Une sorte de contrôle de gestion : Faux.** L’audit et le contrôle de gestion sont deux fonctions distinctes.

**2) Un commissaire aux comptes est un :**

Réponse correcte : C

- **A. Consultant de la société : Faux.** Il exerce une mission légale indépendante.
- **B. Salarié de la société : Faux.** Il ne doit pas être placé dans une relation de subordination avec la société contrôlée.
- **C. Expert-comptable : Vrai, dans le cadre de la réglementation marocaine.** Le commissaire aux comptes doit remplir les conditions légales d'exercice de cette fonction.
- **D. Comptable agréé : Faux.** Cette qualité ne suffit pas, à elle seule, pour exercer la mission de commissaire aux comptes.

**3) Le contrat entre un auditeur et son client est établi par une :**

Réponse correcte : B

- **A. Lettre de recommandation : Faux.**
- **B. Lettre de mission : Vrai.** Elle précise notamment l’objet, les objectifs, l’étendue, les responsabilités et les modalités de la mission.
- **C. Lettre d’intention : Faux.**
- **D. Aucune réponse : Faux.**

**4) L’audit interne a pour objectif d’assurer :**

Réponses correctes : A, B et C

- **A. La fiabilité des informations financières : Vrai.** L'audit interne contribue à améliorer la fiabilité des informations.
- **B. La conformité aux lois et aux règlements : Vrai.** Il évalue le respect des obligations légales et réglementaires.
- **C. Le bon fonctionnement des processus internes : Vrai.** Il contribue à améliorer la maîtrise des risques, les processus de contrôle et la gouvernance.
- **D. La seule vérification des comptes : Faux.** Son champ d'intervention est beaucoup plus large que le contrôle comptable.

**5) Éléments pouvant faire l'objet de confirmation de tiers :**

Réponses correctes : A et D

- **A. Banques : Vrai.** L'auditeur peut demander directement aux banques de confirmer les soldes, les emprunts et les engagements bancaires.
- **B. Amortissements : Faux.** Ils sont vérifiés principalement à partir des documents comptables et des tableaux d'amortissement.
- **C. Provisions : Faux.** Elles sont généralement contrôlées à partir des justificatifs, estimations et documents internes. Toutefois, certaines informations peuvent être confirmées auprès de tiers.
- **D. Créances-clients : Vrai.** L'auditeur peut demander aux clients de confirmer les soldes de leurs comptes.